



MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

MINISTRE CHARGÉ DE LA VILLE ET DU LOGEMENT

*Le Ministre*

Paris, le **19 SEP. 2019**

N/Réf. : D19014392

Monsieur le Président,

Vous m'avez fait part de vos propositions pour améliorer les dispositifs réglementaires permettant de lutter et prévenir les situations d'habitat dangereux, à la suite du drame de la rue d'Aubagne à Marseille.

J'ai pris connaissance avec attention des sept recommandations que vous formulez sur la base des travaux de la commission réunie par votre syndicat.

Les sujets abordés s'inscrivent pleinement dans les travaux en cours, initiés à la suite de l'adoption de l'article 198 de la loi pour l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) ayant habilité le Gouvernement à prendre par voie d'ordonnance des mesures pour améliorer et renforcer la lutte contre l'habitat indigne et rendre l'action publique plus efficiente en la matière.

Cet article prévoit d'harmoniser et de simplifier les polices administratives spéciales de lutte contre l'habitat indigne, de clarifier les pouvoirs dévolus au maire au titre de son pouvoir de police générale dans ce domaine et de favoriser l'organisation à l'échelle intercommunale des outils et moyens de lutte contre l'habitat indigne.

.../...

**Monsieur Patrick VERBAUWEN**  
**Président du Syndicat des architectes**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**130, avenue du Prado**  
**13008 MARSEILLE**

Afin d'alimenter le Gouvernement dans ses réflexions préalablement à l'écriture de l'ordonnance susvisée, le Premier ministre, par courrier du 10 décembre 2018, a demandé au député Guillaume VUILLETET de mener une mission visant à formuler des propositions d'évolutions juridiques et institutionnelles. Durant ses travaux, la mission a rencontré de nombreux acteurs et pris connaissance de nombreuses propositions.

Sans présager du contenu du rapport de la mission qui sera remis prochainement au Gouvernement, je peux vous assurer que les propositions qui seront formulées feront l'objet d'une large concertation. Soyez assuré que votre contribution vient ainsi enrichir les réflexions en cours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Merci beaucoup pour votre contribution  
Mon cabinet se tient à votre disposition,  
en particulier

Julien DENORMANDIE

radul.chau - sec - chu @ education - breitains . gouv . fr .

Bien à vous,

Julien Denormandie